

Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 23 janvier 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services
de transport pour l'année 2020
Votre dossier : R-4096-2019
Notre dossier : R057792 YF

Chère consœur,

Le 4 décembre 2019, la Régie de l'énergie (la « Régie »), en écho à une demande conjointe de BRTM et d'Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), émet une lettre procédurale contenant la mention suivante :

La Régie accepte de reporter le sujet Écarts de réception et de livraison à une période ultérieure afin de permettre aux parties de discuter et, possiblement, d'arriver à une solution commune. Elle reporte également l'examen de la demande de confidentialité déposée par BRTM, puisqu'elle est liée au sujet reporté et que de nouvelles pièces confidentielles pourraient s'ajouter au dossier.

En suivi, le Transporteur mentionne que les discussions ont toujours lieu entre les parties en cause et que lorsque celles-ci seront complétées, la Régie en sera informée.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg